

191 pays du monde condamnent le blocus de Cuba à l'ONU



Nations Unies, 27 octobre, (RHC).- 191 pays ont voté pour la levée du blocus génocidaire que les États-Unis font subir à Cuba depuis plus d'un demi siècle, lors du vote à l'Assemblée Générale des Nations Unies, pour la 24^e année, de la résolution cubaine: « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué par les États-Unis contre Cuba ». Il y a eu seulement deux voix contre, celle des États-Unis et de son proche allié Israël. Il n'y a pas eu d'abstentions.

Dans son discours préalable au vote, le ministre des Affaires étrangères de Cuba, Bruno Rodriguez a signalé:

« Le 17 décembre dernier, le président des États-Unis, Barack Obama a reconnu que le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba a échoué, qu'il est obsolète, qu'il n'a pas atteint les buts qu'il s'était fixé et qu'il provoque des dommages au peuple cubain et l'isolement du gouvernement étasunien.

Depuis lors, le président a réitéré que le blocus doit être levé. Il a demandé au Congrès de son pays de le faire au lieu d'agir contre la volonté des citoyens étasuniens qui appuient clairement sa levée. Il s'est engagé à promouvoir un débat à cette fin et à utiliser ses prérogatives exécutives pour modifier son application.

Durant le sommet sur l'agenda de développement pour 2030 et lors du débat général qui a eu lieu récemment, plus de 60 chefs d'état, de gouvernement et de délégations ont exprimé leur satisfaction pour l'annonce du nouveau cap pris par les relations entre les États-Unis et Cuba, y compris le rétablissement des relations diplomatiques, l'ouverture d'ambassades. Un grand nombre d'entre eux ont réclamé que le blocus soit enfin levé.

Devant la clameur quasi unanime de la communauté internationale, exprimée dans le vote de 188 États membres et dans la participation de Cuba au Sommet des Amériques au Panama, de la clameur de la majorité de la société étasunienne et de l'immigration cubaine, le gouvernement des États-Unis a annoncé une nouvelle politique vis-à-vis de notre pays.

Les mesures adoptées par l'exécutif étasunien qui sont entrées en vigueur le 16 janvier et qui ont été élargies le 18 septembre, sont certes positives, mais elles ne modifient que de façon très limitée, quelques uns des aspects de l'application du blocus.

Nombreuses d'entre elles ne pourront pas être appliquées à moins que d'autres soient adoptées permettant à Cuba d'exporter et d'importer librement des produits et des services vers et depuis les États-Unis, d'utiliser le dollars étasunien dans ses transactions financières internationales et d'ouvrir des comptes dans cette monnaie dans des banques de pays tiers, ainsi qu'à avoir accès à des crédits et à des financements des entités privées et des institutions financières internationales.

Dans une autre partie de son discours le chef de la diplomatie cubaine a opposé un démenti aux arguments avancés par certains fonctionnaires étasuniens pour justifier les entraves mises à l'application de ces mesures

Le problème n'est pas que le système cubain entrave l'application de ces mesures et qu'il doive être modifié pour faciliter les choses, comme ont voulu le faire croire plusieurs fonctionnaires étasuniens. Le problème est l'existence implacable et systématique du blocus.

Nous ne devons pas confondre la réalité avec les désirs, ou les témoignages de bonne volonté. Dans des questions comme celle-ci, on ne peut juger qu'à partir des faits. Et les faits prouvent, clairement, que le blocus économique commercial et financier imposé à Cuba est pleinement appliqué. 10 mois après les annonces du 17 décembre, aucune modification substantielle ne s'est produite concernant la pratique du blocus.

Il y a à peine une semaine, la Banque française Crédit Agricole a été frappée d'une amende d'un milliard 116 millions de dollars, laquelle se joint à celle de 1 milliard 710 millions de dollars, appliquée au mois de mars contre la banque allemande Commerzbank pour avoir réalisé des transactions avec Cuba et d'autres pays.

Ces dernières semaines, le système de messagerie sûre SWIFT a annulé un contrat de service, le premier paiement de la compagnie Sprint pour débiter des appels téléphoniques directs a été retenu, plusieurs transferts bancaires pour l'opération de vols charters ont été retenus aussi.

Les modestes achats d'aliments par Cuba aux États-Unis qui est l'une des rares exceptions du blocus, qui a été adoptée en l'an 2000 par le Congrès, ont diminué significativement cette dernière année, car elles sont soumises à des conditions discriminatoires et onéreuses: chaque achat doit être autorisé par une licence. Les crédits sont interdits, Cuba est obligée de payer au cash et à l'avance, à travers des entités bancaires des pays tiers, elle ne peut pas utiliser ses bateaux pour le transport de ces marchandises.

Une chose similaire arrive avec les importations de médicaments nécessaires pour le pays, acceptées depuis 1992 par la loi étasunienne. Cuba doit donner des détails sur le destinataire de ces médicaments, elle ne peut pas payer directement mais à travers des tiers et dans une monnaie autre que le dollar, ce

qui entraîne des retards, des coûts supplémentaires.

La compagnie Elekta a confirmé, le 2 septembre qu'elle ne pourra fournir ni à l'Institut National d'Oncologie et de Radio biologie, ni à d'autres hôpitaux cubains, l'isotope radioactif Iridium-192 qui garantit le fonctionnement normal des équipements essentiels pour offrir des traitements d'une plus grande qualité et précision contre le cancer, car le fournisseur, la compagnie étasunienne Mallinckrodt Pharmaceuticals, a refusé de le vendre à Cuba.

La compagnie étasunienne Small Bone Innovation, Inc. a refusé de ravitailler le Complexe orthopédique "Frank País" en prothèses pour les articulations du poignet et de la main, pour les patients souffrant d'arthrite rhumatoïde.

Le blocus constitue une violation flagrante, massive et systématique des droits humains de tous les Cubains, il est contraire au Droit International, il est considéré comme un acte de génocide en vertu de la Convention pour la Prévention et la Sanction du délit de génocide datant de 1948. Il est le principal obstacle pour le développement économique et social de notre peuple.

Les dégâts humains provoqués par le blocus sont incalculables. 77% des Cubains en souffrent depuis leur naissance. Les carences et privations qu'il provoque à toutes les familles cubaines ne peuvent pas être comptabilisées.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/74012-191-pays-du-monde-condamnent-le-blocus-de-cuba-a-lonu>



Radio Habana Cuba